

**PROCES VERBAL**  
**DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU : 16 décembre 2015**

**Nombre de conseillers en exercice : 58**

**Nombre de conseillers votants présents : 41**

**Dont nombre de suppléants présents avant le droit de vote : (1) – Monsieur Philippe DIDELOT donne pouvoir à Madame Catherine BARRAT**

**Nombre de procurations : (7) – Madame Martine MICHEL donne procuration à Madame Laurence SAINTOT – Monsieur Jean-Louis OLAIZOLA donne procuration à Monsieur Maurice SIMONIN – Monsieur Jean-Marie CHARON donne procuration à Monsieur Jean-François BALTARD – Monsieur Jean-Marie GERONDI donne procuration à Monsieur Stéphane NION – Monsieur Dominique HENRY donne procuration à Monsieur Frédéric RAYBOIS – Monsieur Claude DELOFFRE donne procuration à Xavier FLAMENT – Monsieur Michel JEANDEL donne procuration à Monsieur Jean-Pierre CALLAIS**

**Nombre de conseillers votants : 48**

**Nombre de Conseillers excusés : 17**

**Conformément à l’art L 2121-15 du CGCT, le secrétaire de séance est nommé :**

**Secrétaire de séance : M Maurice SIMONIN**

**Date de convocation : 9 décembre 2015**

**Date d’affichage : 07 JANVIER 2016**

		Titulaires et suppléants ayant droit de vote présents	Pouvoir	Suppléants sans droit de vote	Excusés	Absents	Heure d'arrivée	Heure de sortie
ABONCOURT	<b>Joël BAUDY</b>	X						
	<i>Jean-Pierre OLRV</i>							
ALLAIN	<b>Daniel PRIME</b>	X						
	<b>Rolland MILLERY</b>	X						
ALLAMPS	<b>Jean-François BALTARD</b>	X	X					
	<b>Jean-Marie CHARON</b>				X			
AROFFE	<b>Philippe DURANTON</b>	X						
	<i>Alexandre GERARD</i>							
BAGNEUX	<b>Germain GRANDJEAN,</b>	X						
	<i>Bruno COURTOIS</i>			X				
BARISEY AU PLAIN	<b>Jean-Marie GERONDI</b>				X			
	<b>Stéphane NION</b>	X	X					
BARISEYLA COTE	<b>Christophe PASCAL</b>	X						
	<i>Michel BECK</i>							
BATTIGNY	<b>Denis THOMASSIN</b>	X						
	<i>Jean COLIN</i>							
BEUVEZIN	<b>Hervé MANGENOT</b>				X			
	<i>Jean-Paul NOUE</i>							

Conseil Communautaire 16 décembre 2015 SELAINCOURT

BLENOD LES TOUL	<b>Jean-Louis OLAIZOLA</b>				X			
	<b>Martine MICHEL</b>				X			
	<b>Maurice SIMONIN</b>	X	X					
	<b>Laurence SAINTOT</b>	X	X					
BULLIGNY	<b>Alain GRIS</b>	X						
	<b>Bertrand DELIGNY</b>	X						
COLOMBEY LES BELLES	<b>Adolphe REGOLI</b>	X						
	<b>Annie FLORENTIN</b>				X			
	<b>Margot MOREL</b>	X						
	<b>Michel HENRION</b>	X						
	<b>Nathalie CROSNIER</b>	X						
COURCELLES	<b>Bernard SAUCY</b>	X						
	<i>Mickaël MATHIEU</i>				X			
CREPEY	<b>Andrée ROUYER</b>	X						
	<b>Daniel THOMASSIN</b>	X						
CREZILLES	<b>Patrick AUBRY</b>	X						
	<i>Daniel KAISER</i>				X			
DOLCOURT	<b>Jean MARCHAND</b>	X						
	<i>Bruno LARDIN</i>							
FAVIERES	<b>Christophe BLANZIN</b>	X						
	<b>Jean-Pierre ARFEUIL</b>	X						
FECOCOURT	<b>David BRUGMANN</b>							
	<i>Patrick THOMAS</i>							
GELAUCOURT	<b>Michel CAPDEVIELLE</b>							
	<i>Lionel GONZALES</i>							
GEMONVILLE	<b>Alain GODARD,</b>	X						
	<i>Monique CHAROTTE</i>							
GERMINY	<b>Christian HUIN</b>	X						
	Patrick DETHORET							
GIBEAUMEIX	<b>Denis KIEFFER</b>	X						
	<i>Catherine COLIN</i>				X			
GRIMONVILLER	<b>Alexis BOUROT</b>							
	<i>Régis BARBIER</i>							
MONT L'ETROIT	<b>Jean-Jacques TAVERNIER</b>	X						
	<i>Michel ROUSSEL</i>							
MONT LE VIGNOBLE	<b>Jean-Pierre CALLAIS</b>	X	X					
	<b>Michel JEANDEL</b>				X			
MOUTROT	<b>Guy CHAMPOUGNY</b>	X						

Conseil Communautaire 16 décembre 2015 SELAINCOURT

	<i>Bruno MULLER</i>							
OCHEY	<b>Philippe PARMENTIER</b>	X						
	<b>Daniel VATTANT</b>	X						
PULNEY	<b>Jean-François DEZAVELLE</b>	X						
	<i>Gérard BARTHEL</i>			X				
SAULXEROTTE	<b>Céline BOUVOT</b>	X						
	<i>Serge JACOB</i>							
SAULXURES LES VANNES	<b>Pascal KACI</b>				X			
	Céline FOLLEY				X			
SELAINCOURT	<b>Francis VALLANCE</b>	X						
	<i>Nathalie BESNOIST</i>				X			
THUILLEY AUX GROSEILLES	<b>Dominique HENRY</b>				X			
	<b>Frédéric RAYBOIS</b>	X	X					
TRAMONT EMY	<b>Philippe DIDELOT</b>				X			
	<i>Catherine BARRAT</i>	X						
TRAMONT LASSUS	<b>Roland HUEL</b>	X						
	<i>Philippe VERMION</i>							
TRAMONT ST ANDRE	<b>Xavier FLAMENT</b>	X	X					
	<i>Mathieu WECKBRODT</i>							
URUFFE	<b>José FAYS</b>	X						
	<b>Elisabeth DELCROIX ZAREMBA</b>	X						
VANDELEVILLE	<b>Claude DELOFFRE</b>				X			
	<i>Jean-Claude CACAS</i>							
VANNES LE CHATEL	<b>Nathalie HAMEAU KINDERSTUTH</b>				X			
	<b>Claude GOSSOT</b>							
VICHÉREY	<b>Christian FRANCE</b>				X			
	<i>Marie-Aline BONNAVENTURE</i>				X			

Étaient également présents

**Ordre du jour**

- |   |
|---|
| <p><b>1 - Validation du PV du conseil communautaire du 26 novembre 2015 à COLOMBEY LES BELLES</b></p> <p><b>2 - CC-2015-0802 - Présentation du projet stratégique économique 2016-2020</b></p> <p><b>3 - CC-2015-0803 - Validation du schéma de mutualisation</b></p> <p><b>4 - CC-2015-0804 - Conventonnement avec l'éco-organisme Eco-TLC</b></p> <p><b>5-Affaires et informations diverses :</b></p> <p><b>5.1 - Retour de la réunion du 14 décembre sur l'organisation territoriale au niveau du SCOT</b></p> <p><b>5.2 - Réflexion sur les locaux actuels de la communauté de communes et des besoins futurs</b></p> |
|---|

**1 - VALIDATION DU PV DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 NOVEMBRE 2015 A COLOMBEY LES BELLES****2 - CC-2015-0802 - PRESENTATION DU PROJET STRATEGIQUE ECONOMIQUE 2016-2020**

Le vice-président en charge du développement économique présente le projet de développement économique pour 2016 / 2020.

Le programme présente des études de programme mais aussi des projets de construction ou de développement

- a) Etude sur le Projet de valorisation TextiPlax
- b) Etude sur le Projet de Recup electro-innov
- c) Etude sur Projet collaboratif Pro laine de moutons et filière locale
- d) Etude sur le Projet collaboratif Maison des fruits et légumes (confitures et conserves)
- e) Etude sur le Projet collaboratif sur l'argile et le bois « ecoconstruction »
- f) Etude sur Projet collaboratif Tourisme, nature, environnement
- g) Etude sur le Projet de Ressourcerie sur la zone En Prave
- h) Collaboratif Pro Maison des métiers d'Art (appel à proposition)
- i) Projet d'extension du bâtiment relais et de la pépinière
- j) Projet de développement de la base de loisirs de Favières
- k) Projet de développement de la zone d'activité la Sarazinière

	Coûts études	Coûts tests	Coût total	Montant prévisionnel des aides	Reste charge à
TextiPlax		30000	30000	20000	10000
Electro Innov	8000	20000	28000	Projet	8000
La Laine	10000		10000	5000	5000
Fruits et Légumes	8000	8000	16000	10000	6000
ARGILE BOIS	8000	12000	20000	15000	5000
<b>TOTAL</b>	<b>34000</b>	<b>70000</b>	<b>104000</b>	<b>70000</b>	<b>34000</b>

Le président passe au vote concernant le programme des études des projets a) à e) , soit un coût prévisionnel sans subvention évalué à 104 000<sup>E</sup> (frais de stagiaires, remboursement divers)

**Les élus approuvent à 47 voix favorables et 1 abstention**

**Le Vice-président présente les autres programmes de développement**

Projet	Coûts études	Coût total	Montant aides	Reste charge à
Nature et environnement	10000	10000	5000	5000
Ressourcerie	5000	5000	3000	2000
Métiers art	4000	4000	2000	2000
<b>TOTAL</b>	<b>19000</b>	<b>19000</b>	<b>10000</b>	<b>9000</b>

Le président passe au vote concernant le programme des études des projets f) à h) , soit un coût prévisionnel sans subvention évalué à 19 000 € (frais de stagiaires, remboursement divers)

**Les élus approuvent à 40 voix favorables, 2 contre et 6 abstentions.**

Enfin, le vice-président présente les programmes de construction, soit les projets de i) à k) et le président passe au vote

- **L'hôtel d'entreprises** sur la zone en Prave permettant d'accueillir de jeunes entreprises (6 à 10 bureaux complémentaires Budget hors aide : 2016 - 2018
  - 2016 : Etudes 20 K€
  - 2017 : Coût incluant VRD 1500 € / m<sup>2</sup>
  - Travaux bureaux 400 K€

Passage au vote : les élus approuvent à 46 voix et 2 abstentions.

- **Le développement de la zone de la Sarazinière** (réserve foncière).

Budget hors aide : 2016 - 2020

- 2016 : Etudes 20 K€
- 2016-2020 : travaux 2 M€

Il s'agit de porter le projet en partenariat avec les structures intercommunales voisines.

Passage au vote : les élus approuvent à 47 voix et 1 abstention.

- **La création d'un camping sur la base de loisirs de 100 emplacements** au total sur 2 phases :

Valeur des chalets suivant la typologie à valider, entre 8000€ et 50 000 € haut de gamme hors VRD

Le coût de la phase 1 (6 emplacements) : 1 351 116 € TTC

Le coût de la phase 2 (6 autres emplacements) : 1 856 357 € TTC

Le Président passe au vote sur la phase camping de la Base de Loisirs :

Pour : 36 voix, contre : 12 et 1 abstention.

Le projet de création d'un Skate Park, BMX est présenté pour valeur de 100 000€ et le gradinage de la halle estimé à 50 000€.

Les élus valident à 37 favorables, 11 contre et 1 abstention.

**Ces projets seront inclus dans la présentation du Débat d'orientation budgétaire 2016.**

**Après avoir délibéré, les élus du conseil communautaire**

**APPROUVENT** le programme de développement « économique- touristique » tel présenté en séance

**AUTORISENT** le Vice-président à lancer les études sur les projets tels que présentés afin d'avoir un plan de financement plus précis pour compléter la programmation budgétaire 2016.

### **3 – CC-2015-0803 - VALIDATION DU SCHEMA DE MUTUALISATION**

Vu le schéma de mutualisation présenté lors du conseil communautaire du 23/09/2015 à titre d'information

Vu les délibérations ou avis favorables des communes de Aroffe, Allamps, Barizey la Côte, Blénod les Toul, Colombey les Belles, Courcelles, Crépey, Crézilles, Gémonville, Gibeauxmeix, Moutrot, Ochey, Tramont Saint André, Uruffe, Vandeville, Vicherey, reçus au siège de la Communauté de communes

Vu les remarques des communes :

- Allamps : « les membres du conseil municipal, seraient intéressés plus particulièrement pour l'entretien de la voirie, l'éclairage public, l'hydrocurage »
- Gibeauxmeix : il est dommage que les travaux entrepris sur l'Aroffe ne soient pas poursuivis sur la partie meusienne de celle-ci ».

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité**

**APPROUVENT** le schéma de mutualisation tel que notifié le 22 septembre 2015 et présenté lors du conseil communautaire du 23/09/2015 à titre d'information.

**AUTORISENT** le Président à signer tous documents découlant de la présente décision.

### **4 – CC-2015-0804 - CONVENTIONNEMENT AVEC L'ECO-ORGANISME ECO-TLC**

La convention entre la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois et Eco-TLC a pour objet de définir le cadre juridique des relations entre l'éco-organisme et la communauté de communes.

Un soutien financier peut être accordé à la communauté de communes si :

- Celle-ci justifie de plus d'un conteneur à textile pour 2 000 habitants (aujourd'hui, il y a 1,26 conteneur pour 2000 habitants)
- La communauté de communes déclare et justifie d'actions de communication réalisées en année N-1 en faveur de la collecte séparée des déchets textile d'habillement, linge de maison, chaussures (TLC)

Il convient de délibérer pour signer une nouvelle convention qui expirera le 31 décembre 2019.

Après en avoir délibéré, les élus du conseil communautaire, à l'unanimité

**APPROUVENT** le renouvellement de la convention avec l'éco-organisme éco-TLC

**AUTORISENT** le Président à signer la convention avec l'éco-organisme de 2016-2019

## **5-AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES :**

### **5.1 - RETOUR DE LA REUNION DU 14 DECEMBRE SUR L'ORGANISATION TERRITORIALE AU NIVEAU DU SCOT**

Le Président fait un retour sur la réunion des présidents des intercommunalités du sud de la Meurthe et Moselle (territoire du SCOT) qui a eu lieu le 9 janvier afin d'évoquer la possibilité de transformation du Grand Nancy en métropole avec les coopérations nécessaires à mettre en place entre Nancy et les autres territoires, sous la forme d'un pôle métropolitain..

Il reprend une synthèse du diaporama présenté par le bureau d'études MENSIA.

**Les attendues de la démarche : Mettre en œuvre la déclaration commune et identifier de nouveaux gisements d'optimisation et de mutualisation en coopérant plus et mieux à l'échelle du S.C.O.T**

- **Phase 1** : favoriser l'interconnaissance des enjeux et mettre en perspective les enjeux

Mai – juin 2015 : écoute des présidents d'EPCI et des partenaires

Juillet – septembre 2015 : réalisation de fiches par l'EPCI (degré et modalité d'exercice des compétences ; photographies des coopérations existantes ; mise en exergue du profil des EPCI ; formalisation du projet de développement)

Octobre 2015 : mise en perspective des enjeux et débat entre présidents : mandat donné le 12 octobre pour présenter des scénarios concrets de coopération.

- **Phase 2** : présentation de familles de scénarios de coopération

Octobre – novembre 2015 : élaboration de scénarios concrets de coopération

Décembre 2015 : débats intermédiaires entre présidents à l'échelle des pays en présence des présidents de pays

21 décembre : G8 (Présidents des Pays, du SCOT, du Conseil Départemental, du Conseil Régional et le Préfet)

9 janvier 2016 : conférence des présidents élargis au G8

Janvier – mars 2016 : élaboration de la feuille de route pour la mise en œuvre du scénario retenu en l'absence de blocage

**Les familles de scénarios proposées doivent permettre d'apporter une réponse aux objectifs suivants**

Une plus grande valeur ajoutée dans l'exercice des politiques publiques sur le territoire :

- Meilleures coordination des politiques publiques
- Favoriser l'émergence de projets de développement
- Apporter des services aux populations

Un scénario qui puisse couvrir l'ensemble des territoires du SCOT

- Un cadre institutionnel ouvert à tous et des réponses différenciées

Un scénario qui soit susceptible de constituer la contribution des élus à la mission du Préfet

- Permettre l'avènement de la métropole du grand Nancy dans son périmètre actuel
- Proposer une nouvelle organisation des coopérations, si possible, pour l'ensemble du territoire du SCOT sud 54
- Passer un cap en matière de coopération sur les transports

**La constitution des scénarios**

Contenus : Gestion des espaces naturels – gestion des transports publics – développement économique

Niveau d'ambition partagé et valeur ajoutée partagée :

- **Coordination** : faire mieux avec ce que l'on a, faire mieux ce que l'on fait déjà, en le faisant ensemble
- **Union** : faire plus, avec plus de moyens, parce qu'ils seront unis à la bonne échelle
- **Innovation** : faire autrement, avec de nouveaux modèles, en partageant et en diffusant l'innovation dans les différents domaines

En conclusion, avant de pouvoir se prononcer, il est nécessaire de préciser le contenu des coopérations (sur le thème et sur jusqu'où elles vont), des modalités de financement et de gouvernance de la nouvelle structure. Vu l'état actuel du projet, il paraît difficile de prendre une délibération pour la création de la structure avant le mois de mars, mais il semble préférable de prendre quelques mois supplémentaires pour approfondir la réflexion et s'engager dans un accord de principe de coopération dans le cadre d'un pôle métropolitain.

**5.2 - REFLEXION SUR LES LOCAUX ACTUELS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DES BESOINS FUTURS**

Le président précise que les locaux actuels sont exigus et nécessite une mise aux normes. De plus, suite à la loi NOTRe et aux futurs transferts de compétences qu'elle impose, il est nécessaire de prévoir une extension pour accueillir le personnel appelé à gérer ces compétences.

Il est proposé de lancer une réflexion en y associant des partenaires ou des structures avec lesquels il serait possible de mutualiser des locaux (pays terres de lorraine, conseil départemental, Maison de services au public, structures accueil jeunes enfants, carrefour des pays lorrains, Relais Familles, etc ...).

**Ordre des délibérations de la séance**

2 - CC-2015-0802 - Présentation du projet stratégique économique 2016-2020

3 - CC-2015-0803 - Validation du schéma de mutualisation

4 - CC-2015-0804 - Conventionnement avec l'éco-organisme Eco-TLC

